



NOS FORMATIONS INTER 2024

LA PREVENTION DES CHUTES DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

Session 1 : 05 avril

Session 2 : 24 juin



SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

SERVICES AUTONOMIE

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'actions suivante : **action de formation**



ARFEGE - Immeuble LE KARRÉ. 2 rue Maurice MOISSONNIER 69120 VAULX- EN-VELIN
Tél. 04 78 14 51 16 Mail : contact@arfege.fr

www.arfege.fr

ARFEGE vous présente son offre de stages-inter 2024 destinée aux professionnels du domicile.

Notre ambition est **d'accompagner le secteur du domicile dans sa démarche d'amélioration de la qualité des prestations** pour l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Une formation notre catalogue vous intéresse ? Vous souhaitez inscrire un ou plusieurs de vos salariés ?

1. Inscrivez les participants à la formation de votre choix en utilisant le bulletin d'inscription.
2. Une confirmation d'inscription vous est adressée, donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
3. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.
4. Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.
5. En règle générale, la confirmation de la tenue ou de l'annulation d'un stage vous est adressée par mail 3 semaines avant le démarrage de la formation.
6. Une convocation à remettre aux salariés que vous avez inscrit vous est adressée une semaine avant le début du stage.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez inscrire un(e) salarié(e) en situation de handicap ou présentant un problème de santé ayant besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation dans les meilleures conditions ? Contactez-nous.

Notre référent handicap étudiera avec vous les solutions pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

MODALITES D'EVALUATION

1. Les attentes des participants sont recueillies au début de la formation.
2. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants est réalisée au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
3. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation.
4. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation est réalisée en fin de formation.
5. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable formation du service.

6. LA PREVENTION DES CHUTES DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

<p>Public concerné Aides à domicile, responsables de secteur</p> <p>Prérequis Aucun</p> <p>Formatrice Samia CHAIBEDRAA Ergothérapeute Formatrice en manutention des personnes à mobilité réduite, Formatrice PRAP 2S-ALM Formatrice SST</p> <p>Durée 7 heures en face à face pédagogique 1 jour</p> <p>Lieu ARFEGE Vaulx-en-Velin</p> <p>Dates 2024 Session 1 : Vendredi 5 avril Session 2 : Lundi 24 juin</p> <p>Coût 165 € / participant</p>	<p>Contexte Au domicile, les professionnels sont confrontés à diverses situations pour accompagner les personnes dépendantes dans leurs activités quotidiennes. Le risque de chute de la personne âgée est important durant toutes ces activités mais également quand elle est seule. Le risque de chute à domicile est une réelle source de préoccupations. Effectuer un accompagnement dans de bonnes conditions nécessite une juste appréciation du risque de chute et une mise en place d'une prévention du lieu de vie afin de prévenir les accidents.</p> <p>Objectifs 1. Identifier les causes et les facteurs de chute intrinsèques à la personne accompagnée et à son environnement, 2. Estimer les conséquences physiques, psychiques et sociales des chutes chez la personne âgée 3. Repérer les signes d'alerte avant chute 4. Mettre en œuvre des actions préventives pour pallier au risque de chute</p> <p>Programme ⇒ La chute : définition, épidémiologie, statistique ⇒ Les différentes catégories de chute ⇒ Les facteurs de risque lié à l'âge ⇒ Les facteurs de risque extrinsèques : environnement personnel et urbain ⇒ Les conséquences des chutes pour la personne âgée elle-même et pour son entourage ⇒ La prévention du risque ⇒ L'évaluation du risque ⇒ Les signes précurseurs de récurrence de chute ⇒ Les outils de prévention ⇒ Conduite à tenir en cas de chute au domicile</p> <p>Méthodes pédagogiques Formation est basée sur l'utilisation de méthodes interactives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur. - Exposés théoriques - Illustrations pratiques, études de cas - Exercices, expérimentation et échanges</p>
--	---

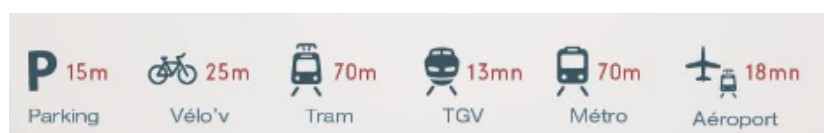
Nos formations se déroulent dans nos locaux

Immeuble Le Karré
2 rue Maurice Moissonnier
69120 VAULX-EN-VELIN



Pour venir à ARFEGE

Une situation hyperconnectée : Facilement accessibles directement de la gare de la Part Dieu, (tram ou piste cyclable), de l'aéroport (navette Rhône Express), par bus ou en voiture (boulevard périphérique à 5 minutes), nos locaux sont à moins de 100 mètres de la gare multimodale.



- ⇒ Tramway T3 en direct de la gare TGV de la Part-Dieu
- ⇒ Métro A en direct de la gare de Perrache et du centre-ville
- ⇒ Des lignes de bus, des pistes cyclables
- ⇒ Le Rhône express en direct de l'aéroport et de la gare TGV de Lyon-St Exupéry
- ⇒ Proche des principaux axes routiers
- ⇒ Un parc relais de 470 places



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour inscrire des salarié(e)s :

1. Remplissez la fiche d'inscription.
2. Envoyez la fiche accompagnée d'un acompte de 30 % du coût du stage, à l'ordre d ARFEGE.
3. Environ un mois avant le stage, vous recevrez la confirmation des dates, lieu, horaires, la convention ainsi que les modalités de la formation.

Intitulé du stage	Noms des participants	Prénoms des participants	Dates	Coût
TOTAL				
ACOMPTE DE 30% DU TOTAL				

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE PAR L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT/RAISON SOCIALE :.....

ADRESSE :.....

SIRET :

Je soussigné

NOM :PRÉNOM :

Agissant en qualité de :

M'engage par la présente à prendre en charge les frais afférents à cette inscription et accepte les conditions générales de formation ARFEGE

Signature et cachet



VOS INTERLOCUTEURS



Édouard DOCKES
Secrétaire Administratif

edouard.dockes@arfege.fr



Nicolas DANIEL
Directeur et
Responsable Pédagogique

nicolas.daniel@arfege.fr



Julien BERTRAND
Qualiticien, Consultant et
Référént Handicap

julien.bertrand@arfege.fr



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARFEGE, organisme de formation continue, siège social : : 2 rue Maurice MOISSONNIER - 69120 VAULX-EN-VELIN propose et dispense des formations inter-entreprises.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation ARFEGE relatives à des commandes passées à ARFEGE par tout client.

Inscription et conditions de règlement :

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par ARFEGE.

Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription.

Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture.

Les prix sont indiqués TTC.

Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception ARFEGE confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'ARFEGE ;

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, ARFEGE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

A l'issue de la formation ARFEGE fournit au client :

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émargement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

Annulation du fait du client

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à ARFEGE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera faite.